

# Débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2018

*Séance du conseil municipal du mercredi 17 janvier 2018*

Annexe de la délibération n°2018-FIN-01-02



# Information

Le présent document est une synthèse du compte-rendu de la commission Finances du 13 décembre 2017.

Il a été mis à jour et amélioré depuis cette date et certaines données contenues dans ce document ne figurent pas le compte-rendu précité.

Il s'agit ici de présenter les variations prévisibles par rapport à l'exercice 2017.

## Rappel réglementaire

Conformément à l'article L2312-1 du code général des collectivités territoriales, le débat d'orientation budgétaire (DOB) doit faire l'objet d'un rapport au conseil municipal. Cette formalité constitue une étape impérative avant l'adoption du budget primitif dans toutes les collectivités de 3.500 habitants.

La tenue du DOB doit avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du budget primitif prévue en séance le 15 février 2018.

# 1 – Les éléments de contexte

- Fin de la baisse de la dotation globale de fonctionnement et même légère augmentation de l'enveloppe nationale (+ 300 M€) = maintien des recettes telles que connues en 2017 pour les dotations de l'État

Année	2014	2015	2016	2017
Montant	606 321 €	536 931 €	464 684 €	422 957 €
Différence en valeur / N-1	NC	-69 390 €	-72 247 €	-41 727 €
Différence en valeur cumulée / 2014	NC	-69 390 €	-141 637 €	-183 364 €
Evolution % / N-1	NC	-11,44%	-13,46%	-8,98%
Evolution % / 2014	NC	-11,44%	-23,36%	-30,24%

- Absence de revalorisation de la valeur du point d'indice de la fonction publique territoriale
- Absence de revalorisation des grilles indiciaires (gel de l'accord « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR))

## 2 – Objectifs pour 2018

- Cf. annexe 1

## **3 – Orientations en termes de recettes de fonctionnement (1/2)**

### **Impôts locaux et dotations**

- Pas d'impact immédiat par rapport à la réforme de la taxe d'habitation (l'État compense intégralement les montants dégrévés des particuliers dans la limite des taux et abattements de l'année 2017)
- Revalorisation des bases fiscales locatives en fonction de l'inflation (Loi de Finances pour 2018) et maintien des taux d'imposition (montant attendu  $\approx$  1.712.000 €)
- Attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire fixées par délibération du 16.11.2017, soit respectivement 164.790 € (dépenses) et 338.415 € (recettes)
- Dotation de recensement estimée à 8.000 €

## **3 – Orientations en termes de recettes de fonctionnement (2/2)**

### **Ressources domaniales et produits des services**

- Stabilité des revenus des immeubles loués (90.000 €)
- Stabilité des recettes des services périscolaires et extrascolaires en lien avec la refonte des tranches de quotient familial à compter de septembre 2017

## 4 – Orientations en termes de dépenses de fonctionnement (1/4)

### Charges à caractère général

- Poursuite de l'effort de recherches d'économie de dépenses de fonctionnement
- 2018 sera marquée par le recours à une prestation de services pour la fourniture de repas au restaurant scolaire durant les travaux, l'ouverture de la médiathèque, le développement du centre municipal de santé

L'objectif est de maintenir les charges à caractère général, hors développement des services et dépenses exceptionnelles, au niveau de celles de l'exercice 2017 soit environ 720.000 €.



## 4 – Orientations en termes de dépenses de fonctionnement (2/4)

### Dépenses de personnel

- Inscription d'un montant d'environ 2.100.000 € permettant de maintenir les effectifs connus au 1<sup>er</sup> janvier 2018 tout en tenant compte de l'évolution des carrières (glissement vieillesse technicité) et de disposer des crédits nécessaires à :
  - L'arrivée du 3<sup>e</sup> médecin courant janvier et potentiellement d'un 4<sup>e</sup> en cours d'année et le renfort d'un temps de secrétariat en fonction du développement du service et des besoins identifiés ;
  - Le recrutement de la responsable médiathèque et d'un temps de personnel supplémentaire de 0,7 ETP en rapport avec l'ouverture de la médiathèque ;
  - Le recrutement de 8 agents recenseurs.
- Il n'est envisagé aucun départ à la retraite. Cependant, chaque départ ou mutation fera l'objet d'une réflexion sur l'opportunité de son remplacement.

## 4 – Orientations en termes de dépenses de fonctionnement (3/4)

### Autres charges de gestion

- Maintien des subventions aux associations (dépense prévisionnelle de 135.000 €)
- Maintien des indemnités et de la formation des élus (91.800 € et 3.000 €)
- Baisse de la subvention au CCAS de 2.000 € (montant prévisionnel inscrit de 2.000 €) du fait de la structure excédentaire de ce budget depuis plusieurs années

## 4 – Orientations en termes de dépenses de fonctionnement (4/4)

### Charges financières

- Les emprunts actuels représentent une charge d'intérêts d'environ 73.200 € pour l'exercice 2018.
- Il sera inscrit un montant au chapitre 66 de 96.000 € afin de tenir compte :
  - des intérêts courus non échus (5.000 €) ;
  - des frais de dossier et des intérêts des nouveaux emprunts (l'un pour le 2<sup>e</sup> volet de l'acquisition de l'îlot des sources, l'autre pour la médiathèque).

## 5 – Orientations en termes de recettes d'investissement

- La commune est dans l'attente de réponses concernant des dossiers de subvention déposés auprès du conseil départemental de la Mayenne (médiathèque), du conseil régional (médiathèque, restaurant scolaire) et de la CAF (restaurant scolaire)
- Le FCTVA perçu en 2018 dépendra du montant des investissements éligibles réalisés en 2017 et devrait se situer aux alentours de 57.000 €
- La taxe d'aménagement est une recette dynamique du fait de la construction de nouvelles habitations, notamment à La Perrine. Il est prévu une recette de 70.000 €.
- Deux emprunts seront souscrits dans le courant de l'exercice 2018 (cf. page précédente) voire un 3<sup>e</sup> en fonction de la réponse de la CAF qui pourrait accorder un prêt à 0 % (dossier de subvention du restaurant scolaire)

## 6 – Orientations en termes de dépenses d'investissement (1/2)

### Charges d'emprunt

- Les emprunts actuels représentent une charge de remboursement du capital d'environ 227.000 € pour l'exercice 2018.
- Le montant des emprunts en recettes et du capital à rembourser en dépenses seront ajustés d'ici le vote du budget en fonction des résultats comptables des sections de fonctionnement et d'investissement et du montant du virement de la 1<sup>re</sup> à la 2<sup>de</sup>.

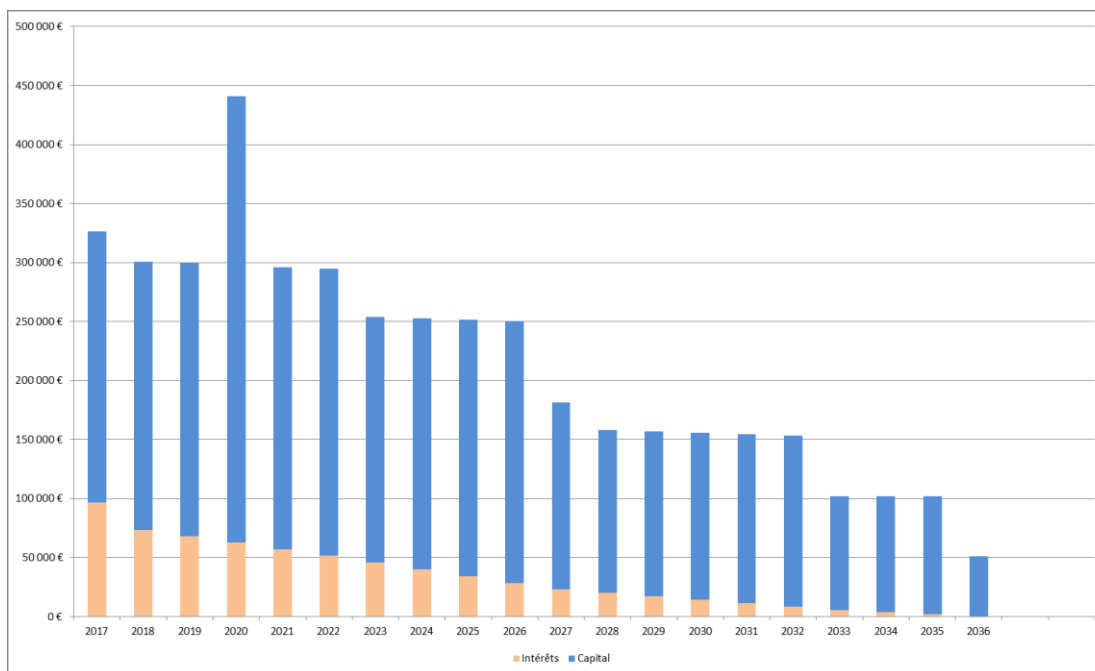
# 7 – Orientations en termes de dépenses d'investissement (2/2)

## Programme d'investissement 2018

- Cf. annexe 2
- Les deux investissements principaux sont l'acquisition de la médiathèque pour 1.866.000 €, son mobilier et son équipement informatique (132.000 €) ainsi que la construction de l'extension du restaurant scolaire (610.000 € de dépenses nouvelles).
- En terme d'aménagement urbain, il est prévu une enveloppe de 150.000 € pour d'éventuelles acquisitions foncières ainsi que la déconstruction du bâti du programme « îlot des Sources » (40.000 €)
- Les autres dépenses constituent une remise à niveau du patrimoine et du matériel nécessaire au bon fonctionnement des services (réfection de certains locaux de l'école, VMC de la salle polyvalente, acquisition d'un tracteur tondeuse, interventions sur la voirie et l'éclairage public, ...) pour un montant d'environ 280.000 €.

## 8 – État de la dette

### Annuités d'emprunt pour la période 2017-2036 (hors nouveaux emprunts 2018)



Le pic de l'année 2020 correspond au remboursement du prêt *in fine* pour le 1<sup>er</sup> volet de l'acquisition de l'îlot des Sources (recette de cession attendue en parallèle).

La dette est exclusivement composée de prêts à taux fixes allant de 0 % à 3,90 %.

La dette par habitant a diminué d'environ 50 € en un an.

	2017	2018
Capital restant dû	3 619 528 €	3 389 913 €
Population	4 347	4 328
Dette / habitant	832,65 €	783,25 €



## ANNEXE 1

### LES OBJECTIFS DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE POUR L'ANNÉE 2018

L'année 2018 verra s'achever toutes les opérations d'envergure poursuivies ou initiées au cours du présent mandat : acquisition du centre de santé, acquisition de la médiathèque et extension du restaurant scolaire.

Les autres investissements seront consacrés à la mise à niveau du patrimoine bâti, aux espaces publics, aux réseaux d'éclairage.

Les dépenses de fonctionnement seront maîtrisées tout en permettant de maintenir la qualité des services proposés aux habitants.

Notre action est structurée autour d'axes et de projets d'actions :

#### 1 – Accompagner chacun dans toutes les étapes de sa vie, animer et enrichir la vie locale

##### Le projet éducatif « grandir et s'épanouir à L'Huisserie »

Il se poursuit, s'intensifie, il est indispensable à la cohésion sociale. Nous avons signé en début d'année 2017 un nouveau contrat enfance jeunesse. Ce contrat nous engage dans des actions d'accueil et d'encadrement de qualité et nous permet de bénéficier des aides de la Caisse d'Allocation Familiale.

La question des Temps d'Activités Périscolaires a été à nouveau posée en juin 2017. Nous avons opté pour le maintien des rythmes jusqu'en juin 2018. La concertation est en cours pour la rentrée prochaine. Il nous semble important de placer l'enfant et la réussite scolaire au cœur de cette réflexion.

D'autres actions sont en cours, elles sont suivies par le comité de pilotage : développement durable, parentalité (le rapport aux écrans), cohérence éducative, ...

Le projet d'agrandissement du restaurant scolaire et du réaménagement du Château des Mêmes a été initié fin 2016. Nous devons effectivement l'adapter à la hausse des effectifs. La pause méridienne est un moment important dans la journée de l'enfant. Toutes les conditions doivent être réunies pour proposer des repas de qualité dans des espaces adaptés et agréables.

Les travaux doivent commencer en début d'année. Les usagers devront s'attendre à des contraintes pendant quelques mois, la mise en service est prévue pour septembre.

##### Le projet culturel

Le projet phare est bien entendu la médiathèque très attendue. Les travaux avancent à un bon rythme, et sauf aléas, la livraison est prévue pour le printemps. La mise en service sera possible en septembre 2018 lorsque les équipes auront pris leur marque dans les locaux. Cette belle réalisation permettra de compléter l'offre culturelle de proximité tout près de l'Espace du Maine. Bien évidemment, le lien entre ces deux espaces devra être fort afin de faciliter les échanges et la création d'actions culturelles.

L'école de musique de L'Huisserie occupe une part importante de l'Espace du Maine et participe activement au projet culturel. L'enseignement artistique a été transféré à Laval Agglo en septembre 2017. Pour autant ce changement n'a pas de conséquences sur l'activité. La question du transfert des activités danse, théâtre et arts visuels est à poser en 2018.

L'évolution des projets éducatif et culturel a nécessité le renforcement des moyens humains avec la création d'un poste de responsable médiathèque et la mise en place d'une direction enfance-jeunesse-culture. Le responsable de cette direction aura pour mission de gérer et développer ce secteur. La responsable de la médiathèque est en cours de recrutement et sera opérationnelle en février.



## **Le projet sportif et d'animation**

Il représente l'accompagnement des associations et des bénévoles dans leur activité annuelle, l'organisation du forum des associations est un élément fédérateur de la vie associative. Le maintien à un bon niveau des espaces est aussi un élément essentiel de ce projet. La qualité des locaux du village sportif est reconnue par tous les compétiteurs. Par exemple, cette année L'Huisserie accueillera les finales de coupe de France des moins de 15 ans en volley.

Une analyse sur le fonctionnement des associations sportives de la FASL va être lancée en 2018.

Le volet animation se traduit par la mise en place du marché d'été, du marché de Noël et de l'aide au festival des Épouvantails. Ces rendez-vous favorisent la rencontre et sont désormais attendus par les habitants.

## **Le projet santé**

Aujourd'hui, 11 professionnels sont installés, 3 médecins, 1 secrétaire médicale, 1 sage-femme, 1 infirmier, 1 ostéopathe, 1 podologue, 1 diététicienne, 1 psychologue, 1 sophrologue. Nous sommes prêts pour accueillir des kinésithérapeutes.

En 2018, nous allons conforter l'offre existante puisque le troisième médecin prendra ses fonctions le 15 janvier. Les locaux dédiés aux professionnels paramédicaux sont presque saturés, l'espace peut encore accueillir des kinés.

Les inscriptions budgétaires 2018 prévoient l'arrivée d'un 4<sup>e</sup> médecin et d'un temps supplémentaire de secrétariat médical.

## **Le projet social**

La démarche d'analyse des besoins sociaux engagée en 2017 débouchera sur des préconisations en vue d'améliorer ou de renforcer les actions en faveur des habitants. La commune accueille régulièrement de nouveaux habitants, il nous faut également prendre en compte le vieillissement de la population.

Organiser le repas des aînés qui rassemble plus de deux cents convives, accompagner les associations d'entraide telle que L'Huibiscus, être à l'écoute de l'amicale Beausoleil font également partie des objectifs du projet. Les plus fragiles doivent aussi trouver un peu d'aide auprès du CCAS ou de la banque alimentaire.

## **2 – Mettre en valeur les atouts naturels de notre commune, aménager notre cadre de vie**

### **Aménagement et densification du centre-ville**

Les différentes études menées ces dernières années ont pour objet de mettre en avant des scénarios d'évolution qui permettront d'adapter notre cœur de bourg à la dimension de la commune. Le seuil des 5000 habitants doit être considéré. Ainsi, en fonction des opportunités, il s'agit de réaliser les acquisitions foncières des espaces présentant un intérêt pour le développement et l'organisation de L'Huisserie et qui permettront la construction de logements, de commerces et la création de liaisons entre les espaces publics.

Il est important de ne pas bloquer ce processus d'évolution afin que les prochaines équipes municipales puissent en bénéficier dans leur réflexion.

Concernant le programme rue du Bois, l'appel à projet a été lancé, les rencontres avec les candidats auront lieu en début d'année. Le projet immobilier baptisé « Îlot des sources » comprendra des logements et des commerces en rez-de-chaussée. Il offrira la possibilité aux personnes qui le souhaitent d'acquérir un appartement et de vivre au cœur de la ville à proximité des commerces et services de la commune.

### **La Perrine**

La particularité de ce nouveau quartier est la diversité des modes d'habitat proposée : individuel, groupé ou collectif, maisons en bande. Ainsi, la commune apporte les réponses nécessaires au parcours résidentiel des habitants.

Les programmes de construction des 99 logements locatifs se poursuivent sur la première tranche. Sur les 44 parcelles de la tranche 2, 12 lots ont été vendus et 28 font l'objet d'une option.

Les 37 parcelles individuelles de la troisième tranche seront commercialisées en 2018.

De nouveaux partenariats avec les bailleurs sociaux et/ou des promoteurs immobiliers seront à établir pour les parcelles qui recevront des logements collectifs ou groupés.

### **Extension urbaine**

Le lotissement de la Perrine arrivant à son terme, dès 2018, de nouvelles acquisitions foncières seront nécessaires au sud de la Perrine. Une voie structurante devra permettre la liaison avec le rond-point du Tertre, cette voie nouvelle rendra à nouveau possible l'accès direct par le sud au centre de L'Huisserie.

Un nouveau programme d'habitat permettra de maintenir une évolution démographique de l'ordre de 1% par an. Cet objectif correspond au dimensionnement des infrastructures et des services de la commune, il doit notamment permettre de maintenir les effectifs dans les écoles et l'activité commerciale du centre bourg.

Cette réflexion est actuellement menée dans le cadre du nouveau PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) regroupant les communes de Laval agglomération qui sera finalisé en 2019. Les acquisitions des terrains situés au sud de la Perrine seront inscrites dans un budget annexe qui sera à créer.

### **Les programmes de travaux**

Ils ont pour but de maintenir à niveau et d'améliorer le patrimoine : voiries, espaces publics, éclairage public, bâtiments publics.

Les principaux aménagements en 2018 concerneront :

- le chemin de la Peignerie qui relie la place du Maine aux écoles, au village sportif et au nouveau quartier de la Perrine. Cette liaison douce sera de plus en plus empruntée par les piétons et les vélos. Les traversées des rues et notamment la rue des Lilas seront à prendre en compte ;
- le chemin de l'Égretais dans le cadre du programme d'entretien 2018 ;
- le renouvellement pluriannuel de lanternes d'éclairage public permettra de générer des économies d'énergies ;
- la mise en place d'un système de ventilation dans la salle de tennis de table ;
- le programme d'accessibilité mis en place depuis plusieurs années concernera le traitement de quelques aménagements spécifiques en 2018.

Une réflexion sur un schéma directeur de circulation apaisée est lancée. Ce schéma concernera le centre et les quartiers. L'objectif étant mettre en application le code de la rue qui prend en compte notamment le partage de la voirie et la sécurité routière.

La procédure de rétrocession des espaces publics du lotissement du Bois est amorcée, un groupe de travail a été constitué.

## **3 – Intercommunalité**

Depuis 2015, comme le prévoit la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) de nombreuses compétences ont été transférées des communes vers Laval Agglomération: les compétences « administration des droits du sol », « lecture publique », « enseignement artistique », « eau et assainissement », « élaboration des PLU ». D'autres sont en préparation: « Gestion des milieux aquatiques et préventions contre les inondations » (GEMAPI) et « eaux pluviales ».

La mise en place de groupement de commande a permis de réaliser des économies de fonctionnement dans certains services. L'Huisserie a choisi d'adhérer pour les produits de traçage des terrains de foot, la maintenance des photocopieurs, les fournitures administratives, les produits d'entretien, les contrôles d'ascenseurs,... L'adhésion des communes à un groupement de commande n'est pas obligatoire.

L'Huisserie s'est portée candidate pour accueillir un terrain de football synthétique permettant ainsi de couvrir le territoire de manière équilibrée. Ce terrain devrait accueillir les équipes des communes environnantes. La discussion est en cours à Laval Agglomération. L'Huisserie a le soutien des 3 autres communes au sud de Laval.

La fusion entre Laval Agglo et la communauté de communes du Pays de Loiron sera vraisemblablement effective en janvier 2019.

### **Conclusion**

L'année 2018 sera une année de préparation avec notamment :

- l'acquisition de foncier pour l'aménagement d'un nouveau lotissement au sud de la Perrine ;
- l'aménagement et la requalification du centre-ville dans le programme « Îlot des Sources » ;
- le renouvellement du projet éducatif local en lien avec les rythmes scolaires et l'espaces jeunes ;
- la mise en place d'un projet culturel en lien avec l'arrivée de la médiathèque.

Il conviendra aussi dans les prochaines années de :

- relancer le programme de la transition énergétique des écoles ;
- formaliser le programme d'actions consécutif à l'analyse des besoins sociaux ;
- réfléchir aux besoins et aux évolutions des bâtiments et équipements sportifs ;
- continuer d'investir pour la mise à niveau du patrimoine communal dans les mêmes proportions que celles connues actuellement, aux alentours de 300.000 € à 400.000 € par an, à condition de tenir une capacité d'autofinancement suffisante.

*Pour l'équipe municipale,  
Le maire,  
Jean-Marc BOUHOURS*

## ANNEXE 2 - DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE - ANNÉE 2018 - INVESTISSEMENT - OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENTS

Opération	Compte	Service	Objet	Justification du besoin	Montant
200009	2151	1302	Requalification cheminement piéton de la Peignerie	Sécurité devis de 2017	30 000,00 €
200009	2151	1302	Entretien de voirie / chemin de L'Egretais	Programme pluriannuel	30 000,00 €
200010	21538	1102	Renouvellement pluriannuel des lanternes	Economies d'énergie	15 000,00 €
200012	2128	1401	Aménagement cimetière	Reste une dizaine de places	7 500,00 €
200402	2115	1001	Actes notariés	Constitution d'une réserve foncière / centre-ville	150 000,00 €
200902	2188	1622	3 Tentes	Renouvellement matériel camping	600,00 €
200902	2188	1622	2 grandes glacières	Renouvellement matériel camping	320,00 €
200902	2188	1603	2 coussins "fatboys"	aménagement de l'espace détente	400,00 €
200902	2188	1603	1 disque dur externe	Stockage de données professionnelles pour travailler sur plusieurs ordinateurs	100,00 €
200902	2183	1601	Ecran ordinateur	Ecran actuel tout petit	200,00 €
200902	2184	1709	4 Tables	Aménagement nouvelle salle accueil périscolaire	560,00 €
200902	2184	1709	20 Chaises	Aménagement nouvelle salle accueil périscolaire	1 400,00 €
200902	2184	1709	2 étagères rangement	Aménagement nouvelle salle accueil périscolaire	820,00 €
200902	2184	1709	Placards	Aménagement nouvelle salle accueil périscolaire + espace rangement	1 500,00 €
200902	2184	1709	Meuble petit pont	Renouvellement mobilier coin calme	300,00 €
200902	2184	1709	Meuble totem	Renouvellement mobilier coin calme	195,00 €
200902	2188	1709	4 coussins king bag	Renouvellement mobilier coin calme	640,00 €
200902	2184	1709	Chauffeuse d'angle	Renouvellement mobilier coin calme	240,00 €

<b>200902</b>	2184	1709	2 Chauffeuses cocoon	Renouvellement mobilier coin calme	390,00 €
<b>200902</b>	2184	1709	Pouf rectangle	Renouvellement mobilier coin calme	235,00 €
<b>200902</b>	2184	1709	2 poufs ronds	Renouvellement mobilier coin calme	320,00 €
<b>200902</b>	2188	1709	Plastifieuse A3	Remplacement matériel cassé	250,00 €
<b>200902</b>	2188	1709	Portemanteaux	Nombre actuel insuffisant pour accueil soir	350,00 €
<b>200903</b>	2188	1402	Filets de football et de tennis	Renouvellement	1 500,00 €
<b>200903</b>	2188	1402	Poteaux de volley-ball	Équipement usagé, finales nationales de volley	500,00 €
<b>200903</b>	2188	1402	Clôture La Villa	Sécurité devis de 2017	4 000,00 €
<b>200904</b>	205	2001	Site Internet	Remise à jour	10 000,00 €
<b>200904</b>	2183	1201	Ordinateur portable	Permet au DGS d'être autonome en réunion + travail à distance	1 000,00 €
<b>200904</b>	2184	1201	Mobilier (6 chaises bureau DGS)	Permet la tenue de réunion d'équipe en dehors des salles de réunion	400,00 €
<b>200904</b>	2184	1201	Mobilier (table bureau DGS)	Permet la tenue de réunion d'équipe en dehors des salles de réunion	500,00 €
<b>200906</b>	2128	1401	Réfection de parterres	Entretien trop onéreux	10 000,00 €
<b>200906</b>	2188	1401	Acquisition d'un tracteur tondeuse	Le coût d'entretien de la précédente, qui à 10 ans, est de plus en plus élevé devis de 2016	40 000,00 €
<b>200906</b>	2158	1401	Couteaux aérateur	Couteaux HS	490,00 €
<b>200906</b>	2158	1401	Ebrancheur	Ebrancheur HS	150,00 €
<b>200906</b>	2158	1401	Couteaux motoculteur	Couteaux HS	210,00 €
<b>200906</b>	2158	1401	4 Barres de coupe	Entretien tailles haies	800,00 €
<b>200906</b>	2158	1401	Souffleur	Souffleur HS	500,00 €
<b>200906</b>	2158	1401	Bac collecteur gazon	Pour le tracteur John deere 4003	1 200,00 €
<b>201001</b>	2135	1823	barrière de sécurité entre l'intérieur et l'extérieur	SECURITE, protection des enfants	570,00 €

<b>201001</b>	2188	1823	grand bac à eau	éveil de l'enfant	560,00 €
<b>201001</b>	21318	1823	installation d'une ventilation dans le bureau	Confort de travail de l'agent - Nécessité de trouver une solution	300,00 €
<b>201001</b>	2183	1823	Tablette numérique	Pointage / changement de logiciel	300,00 €
<b>201003</b>	2181	1305	peinture d'une aile de l'école primaire et remise en état des salles		25 000,00 €
<b>201003</b>	2181	1305	abris de jardin + dalle béton + récupérateur eau + compacteur		4 000,00 €
<b>201003</b>	2188	1305	Rideaux occultants		4 000,00 €
<b>201003</b>	2188	1703	Remplacement coin cuisine	matériel pédagogique	350,00 €
<b>201003</b>	2183	1704	Vidéoprojecteur		1 700,00 €
<b>201003</b>	2183	1705	Informatique Ste Marie (prorata vidéoprojecteur)		770,00 €
<b>201003</b>	2183	1704	PC reconditionnés		1 000,00 €
<b>201004</b>	2188	1305	travaux divers		5 000,00 €
<b>201004</b>	2181	1303	VMC salle de tennis de table	Sécurité des utilisateurs étude et devis de 2017	30 000,00 €
<b>201004</b>	2181	1303	Ventilation local ménage	Sécurité du personnel, mise aux normes devis de 2017	2 000,00 €
<b>201004</b>	2188	1303	4 porte cintres pour salle polyvalente		600,00 €
<b>201004</b>	2181	1303	gouttières intérieure salle fougeray		2 000,00 €
<b>201004</b>	2181	1307	Salle des Rosiers changement des stores		5 000,00 €
<b>201005</b>	2158	1302	Visseuse à choc sur batterie	Entretien des jeux et du mobilier urbain	190,00 €
<b>201005</b>	2158	1302	Boulonneuse sur batterie		200,00 €
<b>201005</b>	2158	1302	Perceuse à percussion		380,00 €
<b>201005</b>	2158	1302	Meuleuse sur batterie		250,00 €
<b>201005</b>	2158	1302	Ponceuse à bande	Ponceuse HS	380,00 €

<b>201005</b>	2158	1305	Caisse à outils avec complément d'outillage		150,00 €
<b>201006</b>	2151	1302	Accessibilité voirie	Programme pluriannuel (dont La Fuye)	15 000,00 €
<b>201101</b>	2183	1202	Équipement informatique 4e médecin	En fonction des demandes	4 000,00 €
<b>201101</b>	2188	1202	Équipement médical		8 000,00 €
<b>201101</b>	2188	1202	Aménagement intérieur : décoration, mobilier		2 000,00 €
<b>201101</b>	2184	1202	Mobilier médecin et hall d'accueil		5 000,00 €
<b>201304</b>	21318	1502	Acquisition de la médiathèque		1 866 000,00 €
<b>201304</b>	2188	1502	Fonds documentaire		12 000,00 €
<b>201304</b>	2183	1502	Informatique	Nécessaire à l'ouverture de l'équipement	20 000,00 €
<b>201304</b>	2184	1502	Mobilier de la médiathèque	Nécessaire à l'ouverture de l'équipement	100 000,00 €
<b>201701</b>	2313	1701	Extension restaurant scolaire (travaux)		610 000,00 €
<b>201701</b>	2184	1701	Mobilier du restaurant scolaire	Nécessaire à l'ouverture de l'équipement	11 000,00 €
<b>201701</b>	2188	1701	Divers matériels		2 500,00 €
<b>201801</b>	2313	1001	Déconstruction LANGLOIS TISSIER	Aménagement Ilot des sources	40 000,00 €
<b>TOTAL</b>					<b>3 092 770,00 €</b>

*dont médiathèque (1)* 1 998 000,00 €

*dont restaurant scolaire (2)* 663 500,00 €

*dont actes notariés (3)* 150 000,00 €

*dont mise à niveau (= total - 1 - 2 - 3)* 281 270,00 €